



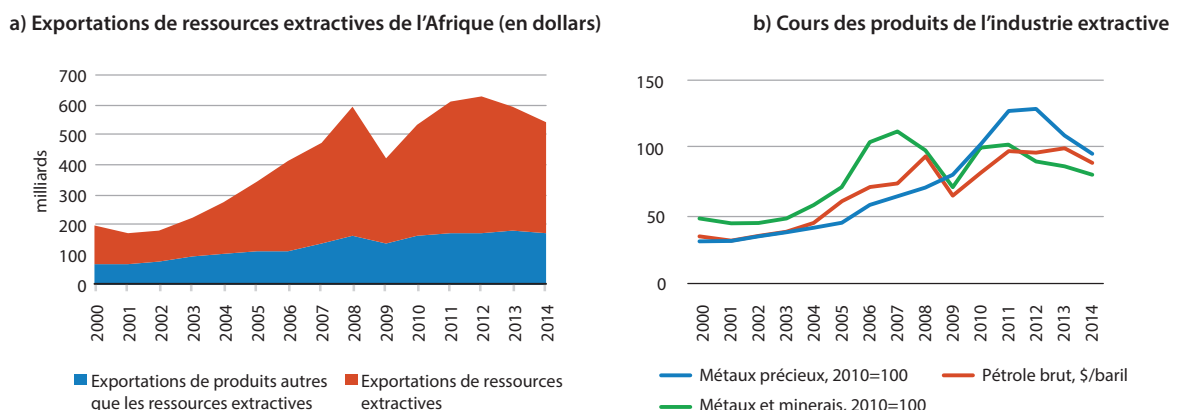
Bien-fondé de la Zone de libre-échange continentale africaine

La Zone de libre-échange continentale africaine, les flux commerciaux et l'industrialisation de l'Afrique

Au sujet des exportations africaines, l'histoire qui revient sans cesse depuis 2000 est celle de l'impact considérable du super-cycle des produits de base. Comme le montre la figure 1, le quasi triplement spectaculaire des exportations africaines (de 194 milliards de dollars É.-U. en 2000 à 544 milliards de dollars en 2014) s'explique principalement par l'expansion des exportations de ressources extractives et la hausse fulgurante des cours des produits de base. Cela a contribué aux chiffres de la croissance de l'Afrique qui ont fait les gros titres de la presse, mais n'a pas favorisé la transformation économique dont le continent a besoin pour s'industrialiser et réaliser une croissance durable.

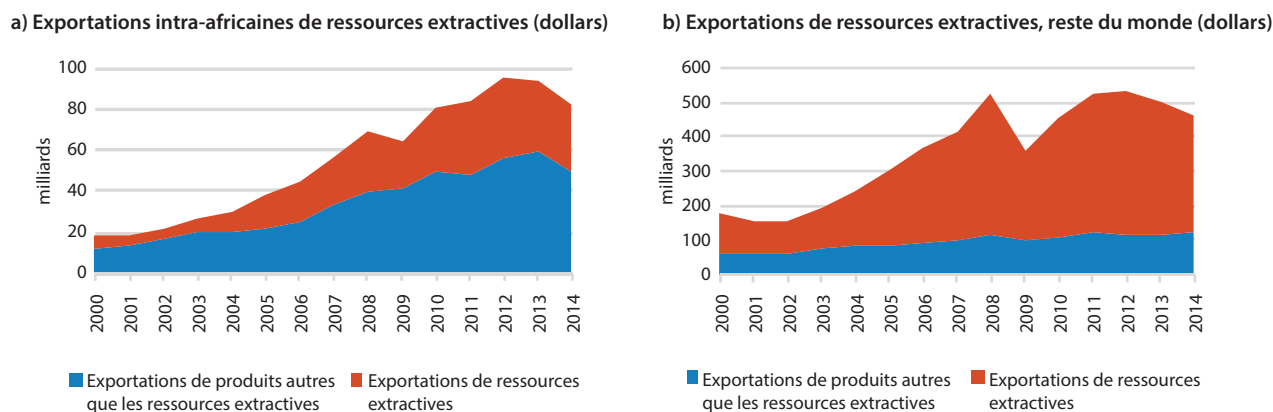
La situation est tout autre en ce qui concerne la composition du commerce intra-africain. La figure 2 montre que le commerce intra-africain comporte une part disproportionnée d'exportations de produits autres que ceux issus de l'industrie extractive. En ce qui concerne la plus récente moyenne triennale, la composition des échanges était la suivante : 17 milliards de dollars en fournitures industrielles transformées, 10 milliards en biens d'équipement, 8 milliards en boissons et aliments transformés, 7 milliards en matériel de transport, encore 7 milliards en biens de consommation, 4 milliards en produits alimentaires bruts et boissons et 2 milliards en fournitures industrielles brutes.

Figure 1 Les exportations de l'industrie extractive de l'Afrique et les cours mondiaux des produits de base



Source : Calculs de la CEA sur la base des données commerciales CEPII-BACI et de données sur le marché des produits de base de la Banque mondiale.

Figure 2 Part des ressources extractives dans le commerce intra-africain



Source : Calculs de la CEA sur la base des données commerciales CEPII-BACI et de données sur le marché des produits de base de la Banque mondiale.

Depuis 2000, la croissance du commerce intra-africain a contribué à promouvoir les secteurs des exportations industrielles en Afrique. Bien que représentant à peine 18% du total des exportations de l'Afrique, les exportations intra-africaines ont contribué à 57 % de la croissance des

exportations africaines de biens d'équipement, 51 % des boissons et aliments transformés, 46 % des biens de consommation, 45 % des équipements de transport et 44 % des fournitures industrielles transformées, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 Part de la croissance des exportations de l'Afrique dans les catégories autres que celles des ressources extractives, commerce intra-africain par rapport au commerce avec le reste du monde

Import category		Share of export growth attributable to each market (%)	
		Intra-Africa	Rest of the world
Nourriture et boissons	Produits bruts	18	82
	Produits transformés	51	49
Fournitures industrielles	Brutes	15	85
	Transformées	44	56
	Bien	57	43
	Matériel de transport	45	55
	Biens de consommation	46	54

Source : Ensemble de données BACI du CEPII. Les valeurs comparent la croissance des exportations entre les moyennes triennales de 1998-2000 et de 2012-2014, et calculent la proportion de la croissance des exportations attribuable à chaque marché de telle sorte que Part attribuable $i, j = (Exp_{i, j, t} - Exp_{i, j, t-1}) / (Total_{i, t} - Total_{i, t-1})$, où i est la catégorie d'exportation, j est le marché d'achat, et t est la période de temps. Exp est la valeur des exportations de la catégorie i vers le marché j tandis que $Total$ est la valeur totale des exportations de produits j en provenance d'Afrique.

La valeur exceptionnelle de ce commerce intra-africain pour la transformation économique industrialisée de l'Afrique constitue la logique fondamentale qui sous-tend la ZLECA. La raison d'être fondamentale de la ZLECA est de promouvoir ce commerce en supprimant les obstacles tarifaires et non tarifaires.

Justification théorique de la ZLECA

- Les producteurs engrangent des gains immédiats grâce à l'accès à des intrants bon marché et à des produits intermédiaires provenant d'autres pays africains, à une variété plus large d'intrants et de produits intermédiaires et à des marchés plus importants pour leurs produits. Cela leur permet de produire plus efficacement, de manière plus compétitive et moyennant de plus grandes économies d'échelle.
- Les consommateurs engrangent des gains immédiats grâce à un accès à des produits moins chers venant d'autres pays africains et à une plus grande variété de produits. Les deux améliorent le bien-être du consommateur.
- L'intégration commerciale continentale contribue également à éliminer les problèmes liés au chevauchement de multiples accords commerciaux en Afrique.
- Un marché régional élargi encourage les investissements directs étrangers (IDE) et les investissements transfrontaliers. La plupart des marchés africains sont petits; or, de nombreux investissements industriels nécessitent de grandes économies d'échelle pour être rentables. Un marché africain élargi crée l'échelle nécessaire pour investir davantage.
- Un marché africain intégré facilite la concurrence entre entreprises africaines, générant des gains dynamiques grâce à cette concurrence. En revanche, les monopoles et les oligopoles ne sont que peu incités à être plus efficaces, à réduire les coûts ou à innover. Cependant, comme les marchés monopolistiques sont omniprésents en Afrique, permettre aux entreprises africaines de se faire la concurrence à l'intérieur de leur marché peut

générer les pressions concurrentielles nécessaires à la croissance de la productivité à long terme.

- Un meilleur accès aux intrants et aux biens intermédiaires importés réduit le coût de l'innovation. Les entreprises peuvent innover avec de nouvelles combinaisons et variétés d'intrants.
- La ZLECA peut provoquer un détournement des échanges commerciaux vers les pays africains aux dépens de pays tiers. Cela peut également augmenter le prix relatif des produits d'exportation en Afrique, stimulant l'investissement, la production et l'emploi dans ces secteurs.
- La diversification des échanges et le passage au commerce des produits industrialisés amélioreraient la croissance à long terme de l'Afrique. Le commerce intra-africain représente une part beaucoup plus importante de biens industriels et de biens à valeur ajoutée que le commerce de l'Afrique avec le reste du monde. La promotion d'un tel commerce peut générer une diversification industrielle en Afrique et catalyser la transformation structurelle.

Justification empirique de la ZLECA

Dans le cadre de la ZLECA, le commerce intra-africain devrait augmenter de 52,3 % (34,6 milliards de dollars) par rapport à un scénario de référence sans ZLECA. Les exportations industrielles de l'Afrique devraient connaître les gains les plus élevés, en croissance de 53,3 % (27,9 milliards de dollars). On estime que les salaires réels augmenteront pour les travailleurs non qualifiés dans les secteurs agricole et non agricole, ainsi que pour les travailleurs qualifiés, et on table sur un léger déplacement des emplois du secteur agricole vers le secteur non agricole. Doter la ZLECA de mesures de facilitation des échanges est jugé important pour maximiser l'incidence de la Zone de libre-échange sur l'industrialisation de l'Afrique et garantir que tous les pays en bénéficient.

Trois messages importants découlent de ces études empiriques. Tout d'abord, l'importance des politiques complémentaires qui vont au-delà des réductions tarifaires : des politiques complémentaires sont

nécessaires pour maximiser les gains de la ZLECA, mais aussi pour faire en sorte que ses bénéfices soient partagés de manière égale, pour produire un résultat gagnant-gagnant pour tous les pays. De telles mesures comprennent la réduction des mesures non tarifaires et des coûts de transaction, comme ceux qui sont associés à une plus grande transparence réglementaire, l'harmonisation des réglementations sanitaires et phytosanitaires, les procédures d'accréditation et de reconnaissance mutuelle concernant les obstacles techniques au commerce et l'amélioration des conditions administratives dans les services de douane. Avec l'inclusion de telles mesures, tous les pays africains pourront jouir d'un plus grand bien-être.

Deuxièmement, les gains les plus importants résultant de la ZLECA seront réalisés à long terme, à mesure que l'accord contribue à la restructuration économique de secteurs africains pour en faire des secteurs industriels et d'exportation plus productifs et améliorer l'investissement.

Troisièmement, la reconnaissance que de telles études sous-estiment vraisemblablement l'éventail des avantages tirés de la ZLECA, car les exercices de modélisation ont du mal à saisir et à quantifier l'ensemble de ces avantages. Ils négligent souvent les gains tels que ceux qui facilitent le commerce des produits de sécurité alimentaire, renforcent la stabilité des pays fragiles, améliorent l'accès des entreprises aux intrants et aux biens intermédiaires, réduisent le coût de l'innovation, améliorent la concurrence intra-africaine, permettent de résoudre les problèmes liés au chevauchement d'accords commerciaux ainsi qu'à l'appartenance à plusieurs communautés économiques régionales et fournissent une plateforme de coopération et de dialogue plus large.

Pour tous renseignements additionnels, veuillez contacter:

Centre Africain pour les Politiques Commerciales
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
Avenue Menelik II, BP. 3001, Addis Abeba, Éthiopie
Courriel: luke@un.org ● www.uneca.org/atpc